

Procès-verbal de création d'une association

En date du *1^{er} décembre 2017*

Le conseil d'administration s'est réuni en assemblée extraordinaire pour décider la nomination d'une vice-présidence.

La présidence de la séance est assurée par M : MEVEL Eric René , il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Nomination d'une vice – présidente,

DÉLIBÉRATIONS

1. Les personnes présentes, il a été décidé de nommer un vice -président pour seconder le président en place au sein de :

Association LES MOTS SEN[S]'VOLENT avec siège à SENS, au 11 rue des Chênes Bertin

2. Adoption des statuts :

Le président a donné lecture des statuts, après discussion et échanges de vues les statuts ci-annexés sont approuvés.

3. Élection des membres du conseil d'administration :

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le conseil d'administration.

Il rappelle que conformément à l'article ... des statuts, le conseil d'administration est composée de ... membres au minimum élus par le Président,

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à La nomination des membres comme suit :

Énumération des noms et prénoms des élus et nombre des suffrages obtenus par chacun d'eux.

M MEVEL ERIC RENE..... Président
M DESBOIS CHRISTINE.....Vice-Présidente
M MEVEL LYDIA.....Trésorière/Animatrice-organisatrice
M BURGARD MELANIE..... Secrétaire

Pour extrait conforme au procès-verbal

Fait à SENS, le 1^{er} décembre 2017

Signatures :

Le Président

La Vice-Présidente

Le Secrétaire